



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 07 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **VILLENEUVE D'ASCQ (59)** à :

CLAIRGÉ Ophélie  
DEBONDT Vicky  
DELHORS Julie  
DEVEY Angélique avec les  
félicitations du jury  
DOURLOU épouse KALUZNY  
Sandrine  
DUTILLY Laurie  
ENDERLIN épouse MAISON Cécile  
avec les félicitations du jury  
FALCE épouse PIGOT Sophie  
GELOEN Pauline  
HANOCQ Adeline  
KHOUALED épouse EVELETTE  
Vanessa  
KUBIAK Mélanie

LAFORGUE Audrey  
LAOUR Anaïs avec les félicitations  
du jury  
LEFEBVRE Amélie  
LEFEBVRE Cyrielle  
MABILLE épouse CARON Anne-  
Sophie  
MACHUT Anaïs  
MONVOISIN épouse FLINOIS  
Marine avec les félicitations du jury  
PEREIRA Sabrina  
POTEAU Dorothee  
SENS Aurélie  
VERDOUCQ Audrey  
VERHEECKE Camille  
VÉZILIER Sophie avec les  
félicitations du jury

Fait à Paris, le 07 juin 2017  
le président de jury,

Philippe DENRY